

A banner for 'AGRICULTURE URBAINE' (Urban Agriculture) with the text 'CULTIVÉ À MTL' (Cultivated in Montreal). The banner is white with black and green text. The background shows a market stall with various products.

CULTIVÉ À MTL
AGRICULTURE URBAINE

A person in a black t-shirt with 'a-éole' logo is working at a market stall. The stall has various products, including bags of fish and boxes of produce. The person is wearing a black t-shirt with 'a-éole' logo.

VALORISER LES PRODUITS ISSUS DES
FERMES URBAINES PAR UN TERME
VALORISANT POUR LA MISE EN
MARCHÉ

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Cette synthèse s'appuie sur une étude réalisée par l'Observatoire de la consommation responsable. GreenUXlab de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

Rodier, F. et Chicoine, M. (2021). Étude de faisabilité de la mise en place d'un terme valorisant « agriculture urbaine » pour favoriser la distinction et le développement des produits du Québec. Observatoire de la consommation responsable. GreenUXlab / Laboratoire sur l'agriculture urbaine / Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec.

Ce mandat a été réalisé à la demande et avec la participation du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) et de son Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) dans le cadre d'une subvention du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



Le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) est un espace de recherche, de formation, d'innovation et d'intervention. Organisme à but non lucratif, AU/LAB est un lieu d'action et de réflexion national et international sur l'urbanité et l'alimentation. Il agit dans une perspective de participation au développement d'un système alimentaire urbain, d'un urbanisme viable et d'une économie circulaire au sein des villes. S'appuyant sur une large expertise et plus de 12 ans d'expérience, AU/LAB assure l'émergence de propositions, d'initiatives et d'entreprises portant autant sur la production et la transformation que sur la distribution et la mise en marché de l'agriculture urbaine. AU/LAB est mandataire du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU), mandat soutenu par le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la Ville de Montréal, l'Université du Québec à Montréal.



1401-305, rue Legendre Ouest
Montréal (QC) H4N 2R9
Canada
info@au-lab.ca | www.au-lab.ca

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES URBAINES ET LEUR MISE EN MARCHÉ AU QUÉBEC

Depuis plus de 10 ans, les fermes urbaines se développent au Québec. En 2020, 103 entreprises agricoles étaient répertoriées sur l'ensemble du territoire du Québec. La croissance du nombre de fermes urbaines est pratiquement constante et dépasse annuellement les 20%. En outre, les exploitations agricoles urbaines sont de plus en plus importantes avec des quantités de production aussi en croissance¹.

Avec cet accroissement de la production vient l'enjeu du développement de la mise en marché des produits issus de l'agriculture urbaine et du développement de sa notoriété. Actuellement, les entreprises agricoles urbaines utilisent divers modes de distribution de leurs récoltes ou produits. Une diversité visant une plus forte résilience économique de leur modèle d'affaires. Pratiquement toutes les entreprises agricoles urbaines utilisent plus d'un mode de distribution. La diversification des clientèles est effectivement un facteur de succès pour les fermes. Le pourcentage du total des entreprises qui utilisent chaque mode de distribution est grandissant. Toutefois, une forte majorité des entreprises agricoles urbaines du Québec font de la vente directe au consommateur (67%). Par contre, entre 2019 et 2020 le pourcentage de fermes urbaines qui ont fait de la vente en magasin ou en épicerie ou encore de la vente en ligne a doublé dans les deux cas. On peut y voir un impact de la COVID19, mais cela pose la question du positionnement des produits de l'agriculture urbaine dans le marché alimentaire et du comment les entreprises agricoles concernées peuvent se différencier.²

Depuis quelques années, on voit au Québec l'apparition de diverses identifications pour les productions alimentaires en ville. *Ferme urbaine, Récolté à Montréal, Cultivé à Montréal, Récoltes de ville, Issue de l'agriculture urbaine, Frais du Toit, Cultivé ici même* sont quelques-uns des termes pouvant être observés au Québec.

Par contre, ces termes sont aussi utilisés par des acteurs qui ne correspondent pas nécessairement aux critères établis afin de définir l'agriculture urbaine, encore plus les entreprises agricoles urbaines³. Ainsi, une ferme québécoise située en zone agricole à plus de 5 kilomètres d'une agglomération urbaine se définit comme *Ferme urbaine* dans ses communications. D'autres entreprises dans la même situation utilisent le terme comme mot clef dans leur communication sur les réseaux sociaux.

¹ Bernier, A.-M., É. Duchemin, P. Roy (2021) Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2020. Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine / Laboratoire sur l'agriculture urbaine, 37 p. [En ligne] URL : http://cretau.ca/wp-content/uploads/2021/04/Portrait_entreprises_agricoles_urbaines_du_Qu%C3%A9bec_2020_F.pdf

² Bernier, A.-M., É. Duchemin, P. Roy (2021) Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2020. Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine / Laboratoire sur l'agriculture urbaine, 37 p. [En ligne] URL : http://cretau.ca/wp-content/uploads/2021/04/Portrait_entreprises_agricoles_urbaines_du_Qu%C3%A9bec_2020_F.pdf

³ Duchemin, E. et J.P. Vermette, 2020, Fermes urbaines : définition, Agriurbain, [En ligne] URL : <https://agriurbain.hypotheses.org/4585>

VALORISATION DES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE URBAINE PAR UN TERME UNIFIANT

Dans un tel contexte, comment différencier les produits issus de l'agriculture urbaine ? Quelle dénomination utiliser pour différencier les produits agricoles urbains sur le marché par rapport aux autres produits ? On peut aussi se demander s'il y a un intérêt pour les producteurs et productrices au développement d'un terme valorisant unique.

En juin 2018, le gouvernement du Québec a mis en place le Programme d'appui au développement des appellations réservées et des termes valorisants (PADARTV), destiné à accroître le développement d'appellations réservées et de termes valorisants du Québec. Ce programme appuie les regroupements ou les associations d'entreprises du secteur bioalimentaire dans la mise en œuvre de projets d'appellation réservée ou de terme valorisant. Ce programme s'appuie sur la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants⁴.

C'est dans ce contexte que le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) a mandaté l'Observatoire de la consommation responsable (OCR) et le GreenUXlab de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM) afin d'explorer la faisabilité de créer un terme valorisant pour l'agriculture urbaine⁵.

Cette étude explore la faisabilité de l'étiquetage « agriculture urbaine » certifié par le biais d'un terme valorisant. Parmi l'ensemble des termes utilisés énumérés ci-dessus, le terme générique « agriculture urbaine » a été choisi pour le besoin de l'étude. Comme on le verra, ce terme même est remis en question par certains producteurs et productrices. Par contre, l'étude montre un intérêt de ceux-ci pour un terme valorisant afin de différencier les produits issus des fermes urbaines sur le marché, mais pour eux cela doit s'inscrire aussi dans des valeurs et dans une optique du développement d'un réseau des producteurs et productrices urbains au Québec. Ce développement d'un réseau semble même plus important pour eux que le terme valorisant en lui-même - le premier n'ayant aucune raison sans le second.

⁴ Gouvernement du Québec, Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants, [En ligne] URL : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/A-20.03>

⁵ Rodier, F. et Chicoine, M. (2021). Étude de faisabilité de la mise en place d'un terme valorisant « agriculture urbaine » pour favoriser la distinction et le développement des produits du Québec. Observatoire de la consommation responsable. GreenUXlab / Laboratoire sur l'agriculture urbaine / Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec. [En ligne] URL : <http://cretau.ca/wp-content/uploads/2021/07/Rapport-FINAL-Rodier-et-Chicoine-2021-Terme-valorisant-agriculture-urbaine-1.pdf>

UN TERME VALORISANT POUR LES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES URBAINS DU QUÉBEC

L'approvisionnement alimentaire des communautés est l'une des raisons de la mise en place d'initiatives d'agriculture urbaine, dont les fermes urbaines. En effet, l'agriculture urbaine peut relever certains défis de la sécurité alimentaire. En utilisant ses diverses méthodes de production et d'intervention, l'agriculture urbaine contribue de manière significative à la sécurité alimentaire, bien que celle-ci soit généralement sous-estimée ou mésestimée. L'agriculture urbaine a le potentiel de réduire la pression alimentaire et, par conséquent, la sécurité alimentaire urbaine peut être sauvegardée. Outre la quantité de nourriture, la qualité devient l'une des préoccupations majeures des consommateurs et consommatrices.

L'adoption de différents systèmes d'identification de qualité des produits, tels que les appellations réservées et les termes valorisants, est une réponse à la demande croissante des consommateurs pour des aliments de qualité certifiés. La certification biologique étant un des exemples les plus marquants des dernières années, ou encore les produits équitables. Ce sont des modes ou des processus de production ou de préparation qui sont valorisés. Au Québec, en plus du biologique, il y a plusieurs appellations réservées, dont *Vin du Québec* et *Agneau de Charlevoix*. Ce sont des produits et des régions qui sont valorisés. *Aliments du Québec* est un autre terme utilisé au Québec pour démarquer les produits sur les étalages ou dans les différents systèmes de mise en marché. Ici on valorise le lien avec le terroir, par une appellation d'origine. Ce qui est le cas avec les fermes urbaines, bien que cette origine ne soit pas géographique, telle une région particulière (Charlevoix dans l'exemple ci-dessus). Comme la certification biologique, une ferme urbaine peut être située à l'étranger, par contre, à l'inverse du *Bio*, les fermes urbaines ne sont pas nécessairement dans une appellation se basant sur un mode de production. Ceci relève toute l'ambiguïté et la difficulté de ce travail.

De nos jours, les consommateurs recherchent de plus en plus la qualité et l'origine des produits alimentaires et différentes motivations sont apparues concernant leur intérêt à obtenir des informations sur ces aspects. Les consommateurs estiment que les produits de qualité ont des conséquences positives sur la santé, l'environnement ou pour la société en général et ils préfèrent les produits de certaines régions ou de certains pays puisqu'ils les perçoivent comme étant tout simplement meilleurs au niveau du goût ou de la sécurité sanitaire, ou en raison d'une préférence pour soutenir l'économie locale plutôt que les économies étrangères.

L'utilisation des signes de qualité sur les produits alimentaires peut aussi procurer ainsi un avantage stratégique et concurrentiel en marketing pour les entreprises agricoles urbaines. Par contre, à notre connaissance, aucune étude ne s'est intéressée au potentiel de la mise en place d'un signe de qualité pour valoriser l'agriculture urbaine. Et ce malgré le développement des entreprises agricoles urbaines au Québec, mais aussi dans le reste du Canada, aux États-Unis, ou encore, en Europe, mais aussi de l'utilisation croissante par celles-ci de termes afin de différencier leur production dans une large offre alimentaire sur les marchés publics et dans les épiceries.

ENSEIGNEMENTS DES ENTREVUES AUPRÈS DE PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES URBAINS DU QUÉBEC

Pour la grande majorité des producteurs et gestionnaires d'entreprises de service en agriculture urbaine l'enjeu le plus important est celui de la portée du terme valorisant « agriculture urbaine ». Les répondants soulèvent principalement des inquiétudes quant à la (1) valorisation du terme « agriculture urbaine », et (2) à la définition du terme « urbain ».

Ainsi, la grande majorité des répondants sont d'avis que le terme « agriculture urbaine » ne devrait pas uniquement valoriser le fait que la production agricole se fait en ville. Selon eux, l'agriculture urbaine est une philosophie, un mouvement qui privilégie des pratiques agricoles durables et de proximité. Le terme valorisant « agriculture urbaine » devrait alors, selon eux, comporter des critères qui font écho à cette philosophie afin d'être beaucoup plus porteur et avoir plus d'impact.

Parmi les répondants ayant affirmé que l'environnement est l'une des valeurs sous-jacentes au terme « agriculture urbaine », près de la moitié considèrent que les entreprises devraient répondre à des critères environnementaux. Pour eux, c'est l'occasion de valoriser et d'encourager les bonnes pratiques agricoles. Ainsi, les producteurs et productrices situent plus les fermes urbaines dans une dynamique avec les activités urbaines et la valorisation de l'entreprise par son apport à la réduction de l'empreinte écologique de la ville, comme en valorisant les matières résiduelles organiques ou en réduisant les îlots de chaleur.

Ensuite, la majorité des répondants ont indiqué que la proximité devrait être l'une des valeurs importantes pour le terme. La majorité des répondants ayant indiqué que l'aspect social est une valeur importante pour le terme valorisant « agriculture urbaine » sont toutefois d'avis que cette valeur ne devrait pas constituer un critère.

Un autre élément important de la compréhension du terme touche à la notion d'urbanité. Selon les répondants, la notion d'urbanité est très variable. Les producteurs et gestionnaires d'entreprises de service en agriculture urbaine définissent la notion d'urbanité du terme « agriculture urbaine » de trois façons différentes : (1) faisant référence à une grande ville du Québec (2) à proximité des rassemblements humains (3) en dehors du zonage agricole. C'est la dernière façon de le définir qui rejoint les critères de la définition portée par le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec⁶.

Ainsi, plusieurs répondants expliquent qu'il est très important de réfléchir aux critères qui seront établis dans la norme pour pouvoir afficher le terme valorisant « agriculture urbaine ». De plus, certains mentionnent que la mise en place du terme valorisant « agriculture urbaine » sera une occasion de différencier les cultures hors-sol comme l'hydroponie, l'aquaponie et

⁶ Duchemin, E. et J.P. Vermette, 2020, Fermes urbaines : définition, Agriurbain, En ligne] URL : <https://agriurbain.hypotheses.org/4585>

l'aéroponie qui ne peuvent se prévaloir de la certification « biologique ». Les entreprises qui utilisent ces techniques de production auront la possibilité de valoriser leurs produits, d'une différente façon.

Identification de la provenance, et distinction hyperlocale

La quasi-totalité des producteurs et gestionnaires d'entreprises a mis l'accent sur l'importance de l'origine dans un terme valorisant qui serait mis en place. Les répondants expliquent qu'indiquer la provenance serait utile pour les consommateurs qui souhaitent encourager plus précisément leur communauté. Ainsi plus que « agriculture urbaine », on parlerait de produits issus de l'agriculture urbaine montréalaise, de Québec, sherbrookoise, etc.

Le terme valorisant « agriculture urbaine » devrait valoriser cette notion de proximité, de contact et de connaissance des gens de son quartier, soit cette relation que l'on construit avec des gens de notre communauté. Pour eux, le terme valorisant « agriculture urbaine » serait l'occasion de se démarquer du local du Québec, se trouvant couvert par le terme *Aliments du Québec*.

Communauté d'agriculture urbaine

Près de la moitié des participants à l'étude affirment que la mise en place d'un terme valorisant « agriculture urbaine » est l'occasion de bâtir une communauté, un réseau de producteurs urbains. Selon eux, c'est une forme de reconnaissance, de fierté de pouvoir faire partie d'une communauté qui partage les mêmes valeurs.

Notamment, le développement d'une telle communauté aurait des bénéfices multiples tels que la création d'un réseau au sein duquel des projets de collaboration ou d'entraide pourraient se développer. En ce sens, l'accès aux plus grands réseaux de distribution pourrait être facilité par cette collaboration entre producteurs urbains.

Masse critique

Plusieurs producteurs et gestionnaires d'entreprises de services en agriculture urbaine affirment qu'une masse critique de producteurs adhérant au projet est essentielle. Les répondants ayant mentionné la notion de masse critique déclarent que si seulement quelques producteurs sont prêts à apposer le terme valorisant « agriculture urbaine » sur leur produit, l'étiquetage n'aura pas d'impact. Se pose aussi la question de l'arrimage entre un nouveau terme valorisant et les termes déjà utilisés par de nombreux producteurs, dont celui de « ferme urbaine ».

Communication

Quelques producteurs et gestionnaires d'entreprises de services en agriculture urbaine mentionnent qu'il faudrait investir dans une grande campagne de communication pour supporter la mise en place du terme valorisant « agriculture urbaine ». Selon eux, il faut non seulement que le terme valorisant soit bien défini, mais il faut également qu'il soit bien compris par les consommateurs, surtout si l'on valorise plus que la production agricole en ville avec le terme.

Certains répondants mentionnent également que cette communication doit se faire envers les producteurs également. Comme ils sont ceux qui en feront la promotion, le terme et les valeurs derrière le terme doivent être clairs et partagés.

Appropriation du terme

Une minorité de participants affirment avoir des inquiétudes ou un certain malaise face à l'appropriation d'un terme qui est utilisé par beaucoup de gens, depuis bien longtemps. Ces inquiétudes se font notamment pour une différenciation de l'agriculture privée et communautaire. Ces répondants soulèvent également des questions au niveau de l'équité sociale derrière ces initiatives. Selon eux, il y a un écart entre les valeurs du mouvement social de l'agriculture urbaine et le fait que des entreprises agricoles s'approprient le terme.

Ces répondants expliquent leur malaise notamment par le fait que l'on souhaite valoriser un mouvement, une philosophie et une idéologie existant depuis plus d'une vingtaine d'années, mais seulement si elle répond à des critères préétablis pour la valorisation de produits issus d'exploitations agricoles, normées selon les critères du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Par contre, dans la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants (LARTV) on entend par « produit » un produit alimentaire issu notamment de l'agriculture ou de l'aquaculture destiné à la vente à l'état brut ou transformé, donc la LARTV ne s'applique pas aux produits non destinés à la vente. Ainsi, bien que les produits provenant de jardins privés, collectifs et communautaires non commerciaux pourraient continuer à utiliser le terme pour un usage non commercial, un enjeu potentiel d'acceptabilité social du terme valorisant « agriculture urbaine » pour les exploitations agricoles semble apparaître.

Pertinence actuelle du terme valorisant pour la vente directe

De même, quelques producteurs et gestionnaires d'entreprises de services en agriculture urbaine interrogés se questionnent sur la pertinence de mettre en place le terme valorisant « agriculture urbaine », considérant que la majorité des entreprises en agriculture urbaine vendent directement aux consommateurs. Selon eux, un terme valorisant est utile dans un

circuit de distribution où le producteur n'est pas présent. En effet, certains ont mentionné qu'ils n'utiliseraient probablement pas le terme valorisant « agriculture urbaine » sur leurs produits parce qu'ils vendent uniquement directement aux consommateurs ou aux restaurateurs. Par contre, on observe un nombre grandissant d'entreprises agricoles qui vendent sur des marchés, dans des épiceries ou encore par le biais de plateformes numériques. On observe aussi un élargissement des exploitations agricoles urbaines, ce qui pourrait amener à revoir ce positionnement.

Forme agricole trop en émergence pour un terme valorisant

De même, considérant que les fermes urbaines sont encore récentes et relativement une forme agricole en émergence, quelques participants à l'étude se demandent s'il n'est pas trop tôt pour mettre en place un terme valorisant « agriculture urbaine ».

Ils mentionnent que l'on devrait attendre encore quelques années, soit le temps qu'il y ait plus d'entreprises et qu'elles deviennent plus rentables. En ce sens, plus d'entreprises seront en mesure de supporter la mise en œuvre du terme valorisant, permettant plus facilement d'atteindre une masse critique de producteurs.

RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE

Cinq principales recommandations découlent des résultats de cette recherche réalisée auprès d'experts en agriculture urbaine, de producteurs et de gestionnaires d'entreprises de service en agriculture urbaine.

Définir avec précision la portée du terme valorisant « agriculture urbaine »

Les résultats de cette étude révèlent que l'enjeu le plus important est celui de la portée du terme valorisant « agriculture urbaine ». En effet, le terme devra être défini précisément pour en circonscrire les frontières. Alors que le terme « agriculture » semble généralement accepté, le terme « urbain » ne fait pas l'unanimité.

De plus, ce que l'on souhaite valoriser à travers ce type d'agriculture devra aussi être clairement défini. Si l'on souhaite valoriser « la production agricole en ville », les entreprises devront répondre aux critères établis pour chacun de ces deux termes. Cependant, si l'on souhaite valoriser les valeurs sous-jacentes au terme « agriculture urbaine » pour un étiquetage plus porteur et à impact, les différents critères environnementaux, sociaux et de proximité devront être établis. De même, il faudra déterminer les différents critères pour les produits transformés.

Mettre en place du support informationnel et éducationnel

Les résultats de cette étude permettent de conclure à une asymétrie d'information à propos de l'agriculture urbaine à travers les producteurs et gestionnaires d'entreprises de services en agriculture urbaine. Cette asymétrie est susceptible d'être également présente chez les consommateurs et de créer de la confusion autour du terme valorisant « agriculture urbaine ». Si le Gouvernement du Québec met en place un terme valorisant « agriculture urbaine » pour favoriser la distinction et le développement des produits du Québec, il devra accompagner toutes les étapes de cette initiative d'un important support informationnel et éducationnel au niveau des consommateurs et des autres parties prenantes.

Indiquer la provenance locale ou hyper locale du produit

Que ce soit le nom d'une ville, d'un quartier ou d'un lieu précis, la provenance semble un facteur déterminant pour mettre en valeur les produits alimentaires « agriculture urbaine ». L'identification d'une provenance précise permettrait d'assurer la localité des produits, de les distinguer des produits alimentaires du Québec (*Aliments du Québec* et *Aliments préparés au Québec*), de permettre au consommateur d'encourager sa communauté.

Pour la mise en place de ce terme valorisant, il serait difficile de définir un lieu géographique directement dans le terme. Cependant, il serait possible d'inclure dans la norme des spécificités d'étiquetage comme le nom de la ville.

Créer une communauté ou un regroupement officiel de producteurs urbains

Certains répondants ont mentionné leur intérêt à participer à la mise en place d'un terme valorisant, à condition qu'il s'agisse de la création d'une communauté en parallèle. Pour eux la valeur de la mise en place du terme valorisant ne se trouve pas dans l'étiquetage des produits, mais dans la formation d'un réseau de producteurs et productrices agricoles urbains.

En outre, pour eux, il serait souhaitable d'inclure au projet une plateforme numérique qui pourrait agir comme répertoire et source d'information sur les fermes urbaines, tant pour les consommateurs que pour les producteurs. Cette initiative pourrait encourager les producteurs potentiels à lancer un projet, répondant ainsi au besoin d'atteindre une masse critique de producteurs.

Une communauté ou un regroupement de producteurs et productrices agricoles urbains officiellement reconnu permettrait de fédérer les efforts et de procurer aux décideurs des recommandations réalistes et concertées sur les adaptations requises aux réglementations municipales et provinciales en place. Car une recommandation indirecte issue de cette étude est que pour les producteurs et productrices il apparaît nécessaire d'adapter les réglementations municipales et provinciales pour favoriser le développement de l'agriculture urbaine. Cette recherche n'avait pas pour objectif d'analyser les diverses réglementations en place et de les commenter. Toutefois, la récurrence des mentions à cet égard, nous incite à souligner ce point. En effet, la mise en place de ce terme valorisant ne pourra pas compenser les enjeux réglementaires rencontrés par les producteurs et les gestionnaires d'entreprises de service du secteur. Cette observation rejoint celles réalisées dans le cadre d'autres études du Laboratoire sur l'agriculture urbaine / Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec^{7,8,9,10}.

⁷ Bernier, A.-M., M.-J. Vézina et E. Duchemin (2020). Favoriser l'agriculture urbaine : adapter l'offre de services-conseils aux productrices et producteurs urbains. Laboratoire sur l'agriculture urbaine. 17 p. [En ligne] URL : http://cretau.ca/wp-content/uploads/2020/10/Adapter-loffre-de-services-conseils-aux-productrices-et-producteurs-urbains_f.pdf

⁸ Bernier, A.-M., E. Duchemin, J.-P. Vermette (2020). Guide de démarrage en entreprise agricole urbaine. Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU). 48 p. [En ligne] URL : <http://cretau.ca/wp-content/uploads/2020/08/GUIDE-DE-D%C3%89MARRAGE-EN-ENTREPRISE-AGRICOLE-URBAINE.pdf>

⁹ Atomei, C., Duchemin, E., et Vermette, J.P. (2019). L'Accès aux espaces pour la production alimentaire en zone urbaine montréalaise. Laboratoire sur l'agriculture urbaine. 64 p. [En ligne] URL : <http://cretau.ca/wp-content/uploads/2019/03/Rapport-acce%CC%80s-aux-espaces.pdf>

¹⁰ Bilan du Laboratoire sur l'agriculture urbaine 2020-2021, 45p. [En ligne] URL : http://www.au-lab.ca/wp-content/uploads/2021/06/Bilan_AULAB_CRETAU_2020_2021_edition.pdf

Favoriser la recherche sur la mise en marché des produits issus de l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine, particulièrement les fermes urbaines, est une pratique et un sujet de recherche relativement récent, et les études sur l'impact d'une certification « agriculture urbaine » ou autres formes d'appellation sont absentes.

Des études supplémentaires empiriques et qualitatives sont donc requises afin de poursuivre le travail amorcé par cette étude. Elles permettront notamment de mieux cerner le concept d'agriculture urbaine pour les exploitations agricoles en termes de portée sociale et de distribution géographique. Ces connaissances permettront de positionner plus précisément les producteurs et productrices urbains sur différents critères d'urbanité, de proximité, et d'impacts environnementaux et sociaux.

Des recherches futures devraient donc permettre d'identifier l'importance des attributs de l'agriculture urbaine du point de vue des consommateurs qui poseront les gestes d'achats (*buycott*) ou de non-achat (*boycott*). Ces recherches qui devront être autant que possible quantitatives (confirmateur), permettront d'analyser les perceptions, les attitudes et les intentions de comportements d'achats d'un échantillon représentatif de consommateurs/mangeurs. Elle aura pour objectif de vérifier les « incontournables » des consommateurs/mangeurs pour la mise en place du terme « agriculture urbaine » ou autres termes.

En outre, comme mentionnés par des participants à l'étude, les fermes urbaines restent de jeunes entreprises dans un secteur en émergence. Comme les exploitations biologiques, celles-ci ne sont pas dans une seule filière agricole. Et à l'inverse de celles-ci, elles ne partagent pas un seul mode de production. Ces deux caractéristiques soulignent les défis pour mettre en place un terme valorisant pour les produits issus de l'agriculture urbaine. En plus des recherches, il nous apparaît important de mettre en place des projets pilotes de mise en marché collective des produits issus de l'agriculture urbaine afin de permettre aux premiers concernés, les producteurs et productrices, d'échanger sur ces enjeux dans un contexte appliqué. Les entreprises agricoles urbaines sont en pleine expansion au Québec et la mise en marché de leur produit peut devenir rapidement un enjeu auquel il faut s'intéresser maintenant.

Cette synthèse s'appuie sur une étude réalisée par l'Observatoire de la consommation responsable. GreenUXlab de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Mandat réalisé à la demande et avec la participation du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) et de son Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU)

